ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

UGAP

Question écrite n° 15965

Texte de la question

M. René Couanau appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les difficultés extrêmement sérieuses qui résultent des contraintes multiples et nouvelles imposées à leur établissement et que rencontrent depuis plusieurs mois les salariés de l'UGAP (Union des groupements d'achats publics). De récents événements (mise en examen pour délit de favoritisme de deux membres du conseil de direction de l'UGAP) ainsi que le durcissement des règles du code des marchés publics ou encore les directives de Bruxelles remettant en cause la circulaire Alphandéry de 1993 autorisant la multi-attribution ont affecté profondément le fonctionnement de l'UGAP. L'inspecteur général des finances vient par ailleurs de rendre un rapport qui n'a pas encore été rendu public. A la lumière des conclusions de ce rapport et compte tenu des nombreuses démarches effectuées par les personnels de l'UGAP, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures il entend prendre pour assurer la pérennité de tous les emplois à l'UGAP et éviter, à court terme, l'asphyxie totale de l'établissement.

Texte de la réponse

Une procédure judiciaire en cours, concernant les achats de la direction des constructions navales à Toulon, a conduit à mettre en cause la régularité des procédures de passation de certains marchés de l'UGAP. Dès décembre dernier, le Gouvernement a demandé à l'union, d'une part, la cessation immédiate de la passation de marchés selon des procédures susceptibles d'être critiquables au regard du code des marchés publics auquel cet établissement est soumis par son décret statutaire, d'autre part, la passation aussi rapide que possible de nouveaux marchés pour assurer l'approvisionnement des administrations et collectivités qui ont recours à ses services. L'Etat attend que l'UGAP, qui restera un établissement public, continue d'offrir, dans le plus strict respect des règles de droit, le meilleur service aux acheteurs publics. Un nouveau président, M. Olivier Bailly, vient d'être nommé et a pour mission d'élaborer rapidement, dans la concertation sociale et la transparence, un plan stratégique répondant à cet objectif et visant à créer les conditions d'une relance de l'activité afin de préserver au mieux l'emploi.

Données clés

Auteur : M. René Couanau
Circonscription : Ille-et-Vilaine (7e circonscription) - Union pour la démocratie française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 15965
Rubrique : Marchés publics
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 juin 1998, page 3337

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/11/questions/QANR5L11QE15965

Réponse publiée le : 3 août 1998, page 4294